

## Parcours d'études et réussite après une licence à l'UPEM

Immédiatement après l'obtention d'une licence en 2011 à l'UPEM, plus de huit diplômés sur dix poursuivent leurs études et l'arrêt durable des études après une licence concerne une minorité de diplômés (moins d'un sur dix). Le master est l'orientation majoritairement choisie. Toutefois, les masters destinés à préparer aux métiers de l'enseignement attirent peu d'étudiants (13 % des diplômés en poursuite d'études). La discipline de licence influence les parcours de formation, qu'il s'agisse des poursuites d'études, de l'orientation choisie ou de la réussite pour obtenir un titre de niveau I.

### 83% de licenciés poursuivent leurs études

Immédiatement après l'obtention de leur diplôme à l'UPEM en 2011, 83 % des 895 licenciés ont poursuivi leurs études, dont 51 % à l'UPEM. L'arrêt des études, l'année suivant la licence, concerne 17 % des diplômés. Toutefois, 35 % d'entre eux se réinscrivent dans une formation l'année d'après.

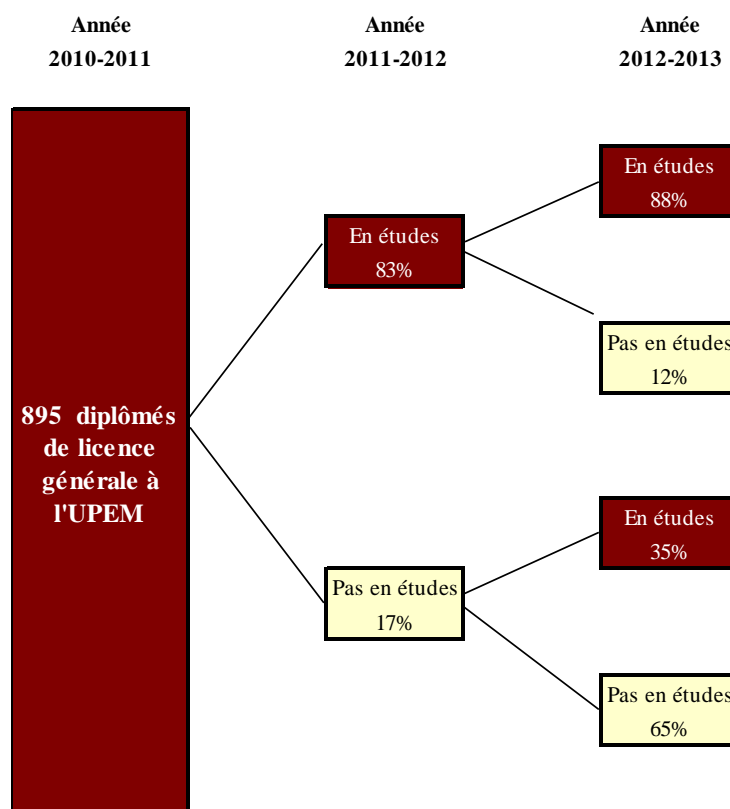
A la suite de la licence, 73 % poursuivent leurs études au moins deux années consécutives et seuls 9 % des diplômés de licence n'ont jamais poursuivi d'études.

Le taux de poursuite d'études varie selon la discipline de la licence obtenue. En effet, les licenciés de *sciences* se réinscrivent plus souvent que les autres (94 %). En revanche les étudiants issus de *STAPS* et de *langues* se réinscrivent moins fréquemment que les autres. En effet, respectivement 32 % et 30 % d'entre eux ne suivent pas de formation l'année qui suit l'obtention de la licence, alors que les autres diplômés de licence ne sont que 13 % dans ce cas.

### Huit étudiants sur dix s'inscrivent en master

Parmi les étudiants poursuivant leurs études juste après leur licence, 80 % s'inscrivent en master, dont 62 % d'entre eux à l'UPEM. De plus 4 % choisissent un diplôme d'école de commerce, de gestion ou de management et 2 % un cursus d'ingénieur. Les autres se sont dirigés vers des formations très diverses : nouveau parcours de licence (1 %), licence professionnelle (1 %) ou encore formation d'école spécialisée, BTS, DU, diplôme d'état... Finalement 88 % des diplômés s'inscrivent en bac + 4, l'année suivant l'obtention de la licence.

### Parcours des diplômés de licence 2011



Source : Enquête diplômés de licence 2011, UPEM, 2014

Le choix du master à la suite de la licence est le parcours le plus suivi, toutefois il l'est plus ou moins selon les disciplines. Globalement, deux groupes se distinguent :

✓ le premier groupe est constitué des disciplines *sciences, sciences humaines et sociales* et *STAPS*. Ces licenciés sont près de neuf sur dix à s'inscrire en master à la suite de leur licence. Les étudiants de *sciences* poursuivent plus souvent que les autres en master, mais, logiquement, ils se distinguent aussi par leur taux de poursuite d'études en école d'ingénieur (7 %).

✓ le second groupe caractérisé par une poursuite d'études en master moins fréquente (72 %), comprend les licences des disciplines *langues, lettres et arts* et *sciences économiques et de gestion*.

Les étudiants de *sciences économiques et de gestion*, les moins enclins à s'inscrire en master (68 %), s'orientent aussi vers des diplômes d'école de commerce ou de gestion (15 %) ou d'autres formations (17 %) comme des formations d'écoles spécialisées, des diplômes de comptabilité et de gestion. De même, les étudiants de *lettres et arts* s'inscrivent plus fréquemment dans d'autres formations (24 %) : formations d'écoles spécialisées, formation d'école d'arts... De plus ils sont près d'un quart à suivre une formation de niveau inférieur ou égal à la licence, tandis que les étudiants issus des autres disciplines sont 10 % dans ce cas. Quant aux étudiants de *langues*, ils sont 6 % à choisir un diplôme d'école de commerce ou de gestion.

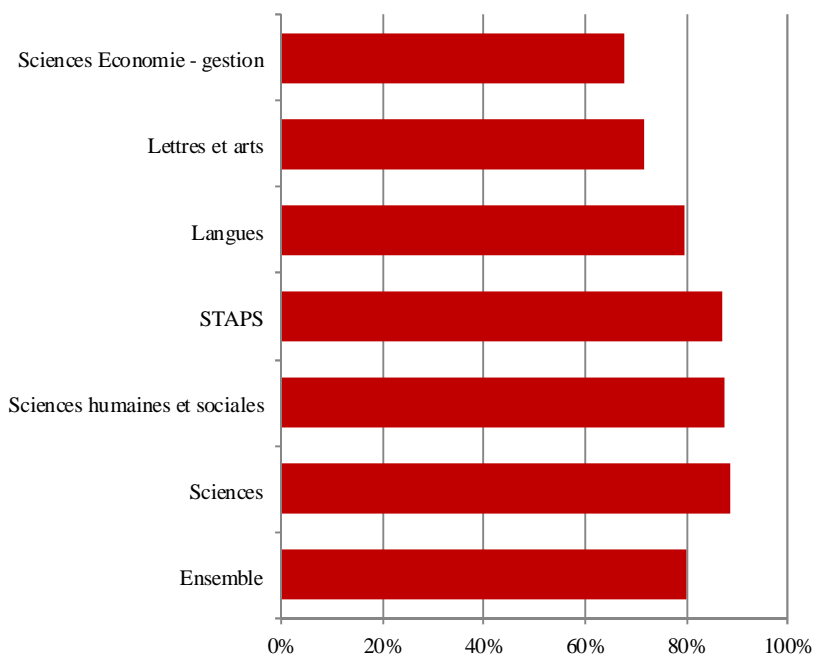
Même si la majorité des inscrits en master poursuivent à l'UPEM (62 %), ils le font moins souvent que les diplômés de la promotion précédente (70 %)<sup>1</sup>. Cependant l'attractivité des masters de l'UPEM n'est pas forcément à remettre en question. En effet parallèlement à la baisse des inscrits en master à l'UPEM, s'opère une hausse des licenciés Seine-et-marnais s'inscrivant à l'UPEC. Cette mobilité reste à relativiser puisque qu'elle émerge dans un contexte d'harmonisation de l'offre de formation des deux universités de l'Est-francilien. De plus il s'agit très largement de formations en cohabilitation ou en partenariat, pour lesquelles les enseignements ont lieu sur les sites des deux universités. Par conséquent, lorsque l'on globalise les poursuites en master à l'UPEM et à l'UPEC, pour les diplômés 2010 et 2011, le taux de poursuite d'études en master dans ces deux universités reste stable (79 % contre 80 % pour les diplômés 2010).

### 17 % suivent un master enseignement

Moins de deux étudiants sur dix (17 %), s'orientant vers un master, choisissent un master enseignement, soit 13 % de l'ensemble des licenciés en poursuite d'études. Par rapport aux années précédentes, la part des diplômés s'orientant vers une formation aux métiers de l'enseignement est sensiblement en baisse, puisqu'elle était de 16 % pour les diplômés 2009 et 2010.

Le choix du master préparant aux métiers de l'enseignement est fortement lié à la discipline de la licence. En effet ce type de master semble particulièrement attractif pour les licenciés de *sciences humaines et sociales* (37 %) et de *STAPS* (34 %) tandis qu'aucun des diplômés de *sciences économiques et de gestion* ne s'oriente dans ces parcours. Une grande majorité (62 %) suit un master préparant aux concours du premier degré. C'est plus souvent le cas des licenciés de *langues, STAPS*, et de *sciences humaines et sociales* (respectivement : 78 %, 76 % et 65 %) tandis que les étudiants titulaires d'une licence de *sciences* sont plus de six sur dix à préparer un concours du second degré.

Poursuite d'études en master selon la discipline de la licence



Source : Enquête diplômés de licence 2011, UPEM, 2014

<sup>1</sup> Les données citées, concernant les diplômés de licence 2010, ont été recalculées en excluant les étudiants ayant suivi en parallèle de leur licence un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL

## Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEM en 2011, c'est-à-dire à l'issue de l'année universitaire 2010-2011. Les étudiants ayant obtenu leur licence en parallèle d'un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL ne sont pas pris en compte dans l'analyse. En effet ils sont dans la continuité de leur parcours d'ingénieur après l'obtention de la licence.

Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2011, les 895 diplômés ont été classés en deux groupes :

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en 2 ans à l'UPEM (255 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEM les 3 années suivant leur licence (60 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données administrative de l'UPEM ;
- les étudiants ayant quitté l'UPEM (580 étudiants) : immédiatement après la licence (87 %), un an (11 %) ou deux après la licence sans avoir validé de bac + 5 (2 %). Ces 580 diplômés ont été joints par téléphone en janvier 2014, complété par une relance par mail. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 73 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

Au total le parcours de 82 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

## 69 % obtiennent un bac + 5 en 2 ans

L'année suivant leur licence, près de neuf étudiants sur dix choisissent une formation de niveau bac + 4, et parmi eux 69 % sont diplômés de bac + 5 l'année suivante, le master étant le diplôme de prédilection (91 % des licenciés inscrits en bac + 4, suivent une première année de master).

Parmi les étudiants se dirigeant vers un master, 69 % le valident en deux ans. En effet 78 % passent en deuxième année en 2012-2013, et 90 % d'entre eux la valident. 9 % redoublent leur première année de master. Les autres (13 %) abandonnent leur master : parmi eux 76 % ne se réinscrivent pas, tandis que 24 % se réorientent vers d'autres types de diplômes, et plus de la moitié d'entre eux dans une formation de niveau inférieur à bac + 4.

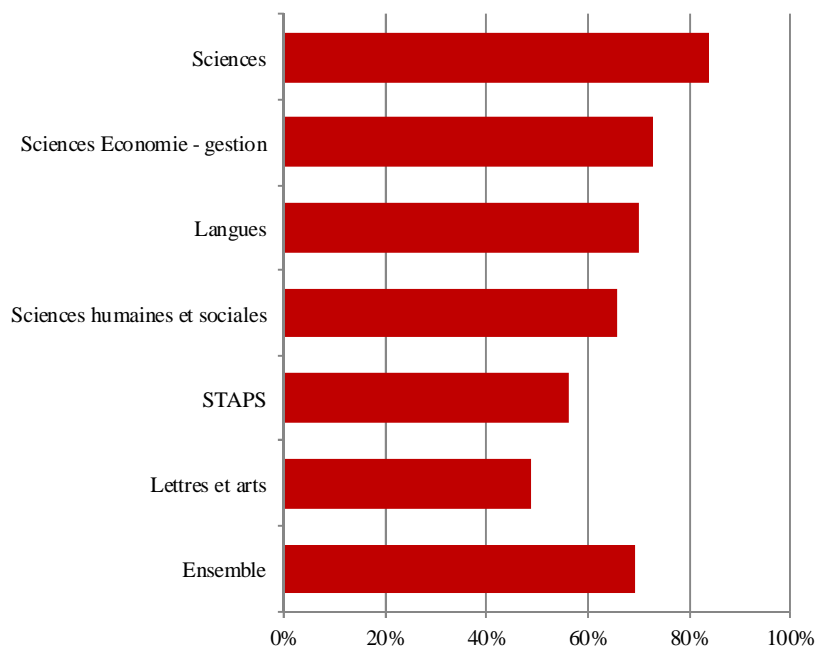
Les trajectoires après la première année de master dépendent fortement de la discipline de la licence d'origine, et logiquement ces différentes trajectoires impactent sur la réussite au master en deux ans :

✓ Les étudiants de *lettres et arts* et *STAPS* ont un taux de passage en deuxième année moindre (respectivement 63 % et 59 % contre 82 % pour les autres). Le redoublement

de la première année est plus fréquent pour les diplômés de *lettres et arts* que pour ceux de *STAPS* (15 % contre 9 %). En effet les étudiants de *STAPS* se réorientent plus facilement vers d'autres types de formations suite à leur première année de master (14 % contre 3 % pour les diplômés de *lettres et arts*). En revanche, pour ces deux disciplines, près d'un étudiant sur cinq, ne se réinscrit pas après une première année de master. Au final l'obtention du master en deux ans concerne 49 % des étudiants de lettres et arts et 52 % des étudiants de STAPS.

✓ Les licenciés de *langues*, *sciences humaines et sociales* et *sciences économiques et de gestion* passent plus fréquemment en deuxième année de master (entre 75 % et 82 %). Fort logiquement les étudiants de langues redoublent moins que ceux de *sciences humaines et sociales* et *sciences économiques et de gestion* (3 % contre 10 % en moyenne). Les étudiants de ces disciplines sont 10 % à ne pas se réinscrire après une première année de master. En définitive, 72 % des licenciés de *sciences économiques et de gestion* valident leur master en deux ans ; c'est le cas de

Taux de réussite au master en 2 ans selon la discipline de la licence



Source : Enquête diplômés de licence 2011, UPEM, 2014

70 % des étudiants de *langues* et 66 % de ceux de *sciences humaines et sociales*. Ce moindre taux de réussite au master en deux ans, s'explique en partie par le fait que les étudiants de *sciences humaines et sociales* valident moins souvent leur deuxième année de master (84 % contre 97 % pour ceux de *sciences économiques et de gestion*).

✓ Les diplômés de *sciences* se distinguent par un fort taux de passage en deuxième année de master (89 %). Ils sont 7 % à redoubler leur première année de master et seulement 1 % choisissent une autre voie que le master. De même l'arrêt des études ne concerne que 3 % des étudiants de *sciences*. Au final les licenciés de *sciences*, lorsqu'ils s'orientent vers un master, se démarquent avec un parcours plus linéaire et un taux de réussite plus élevé, puisqu'ils sont 84 %, à obtenir leur master en deux.

### Bilan des études et des diplômes obtenus

Deux ans après la licence, 50 % de l'ensemble des licenciés 2011 sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 et 5 % d'un diplôme d'un niveau inférieur. Pour près de neuf sur dix, il s'agit d'un diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4 (autre licence générale, licence professionnelle, bachelor, formation d'école spécialisée...). Quant à ceux ayant obtenu un diplôme de niveau inférieur à la licence il s'agit de BTS, de titres professionnels... L'obtention de ces diplômes n'est pour certains qu'une étape dans leur parcours puisque 41 % d'entre eux suivent une formation en 2013-2014.

Trois ans après l'obtention de leur licence, 45 % n'ont pas obtenu d'autre diplôme. Un peu plus du quart est en études en 2013-2014 et parmi eux 63 % sont susceptibles d'obtenir un bac + 5 à l'issue de l'année. Et 18 % des licenciés, ne sont plus inscrits et ne détiennent pas d'autre diplôme.

### Peu d'insertion avec une licence

Trente mois après l'obtention de leur licence, 18 % des diplômés ne sont pas en études et n'ont pas obtenu d'autre diplôme ; l'insertion sur le marché du travail avec une licence concerne donc peu de diplômés (118 personnes). Parmi eux près de la moitié n'a pas suivi de formation depuis l'obtention de la licence en 2011, un peu plus du tiers a poursuivi un an et 14 % se sont inscrits deux ans. Selon leur parcours suite à la licence ils ont donc plus ou moins d'ancienneté sur le marché du travail.

Au premier décembre 2013, 73 % sont en emploi, 22 % en recherchant un et 5 % sont inactifs. La promotion 2011 connaît des conditions sensiblement moins favorables que les diplômés de licence 2010. En effet quand ils sont actifs ils occupent moins souvent un emploi (77 % contre 80 %). En revanche quand ils occupent un emploi, ils connaissent la même stabilité face à l'emploi (60 %) que leurs aînés. De même les licenciés 2011 sont autant que leurs aînés dans la dynamique de création d'activité, puisque comme pour les diplômés 2010, 7 % des actifs en emploi ont créé leur propre activité.

### Les études après une licence

895 diplômés de licence		
2011-2012	2012-2013	2013-2014
66 % en première année de master	51 % en deuxième année de master	46 % sont diplômés de master
	5 % dans un autre bac + 5	4 % sont diplômés d'un autre bac+5
	18 % en bac+4	5 % sont diplômés d'un diplôme d'un autre niveau
7 % dans un autre bac+4	5 % autre niveau	27 % inscrits
10 % autre niveau		
17 % pas inscrits	21 % pas inscrits	18 % pas inscrits

Source : Enquête diplômés de licence 2011, UPEM, 2014

### Pour aller plus loin

#### FOUQUET Samuel

*Parcours et réussite en licence et en master à l'université*  
Note d'Information 13.02, MESR-SIES, avril 2013

#### GAUSSON Laetitia

*8 diplômés de licence sur 10 poursuivent leurs études*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultats, n°127, juin 2013

#### GAUSSON Laetitia

*Des diplômés créateurs d'entreprise*  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Note OFIPE, n°14, septembre 2013.